



Achat véhicule avec opposition huissier

Par **kittypaint67**, le **20/01/2008** à **09:22**

bonjour!

j'ai acheté il y a 6 mois un véhicule à un particulier et me suis rendu compte seulement à la sous-préfecture d'une opposition d'huissier empêchant d'en faire la carte grise.

aujourd'hui le vendeur a enfin pris les choses en mains et a commencé à payer sa dette par mensualités. mais celà va encore durer une bonne dizaine de mois...

donc pouvez-vous me dire s'il y a possibilité, maintenant qu'il y a tout de même engagement de payer, de quand même lever l'opposition? ou au moins de la mettre sur un autre bien pour s'assurer du paiement et de me permettre de faire la CT avant le paiement total en fin d'année?

svp oubliez "il fallait demander le certificat de non-gage..." je crois l'avoir compris depuis...

merci!